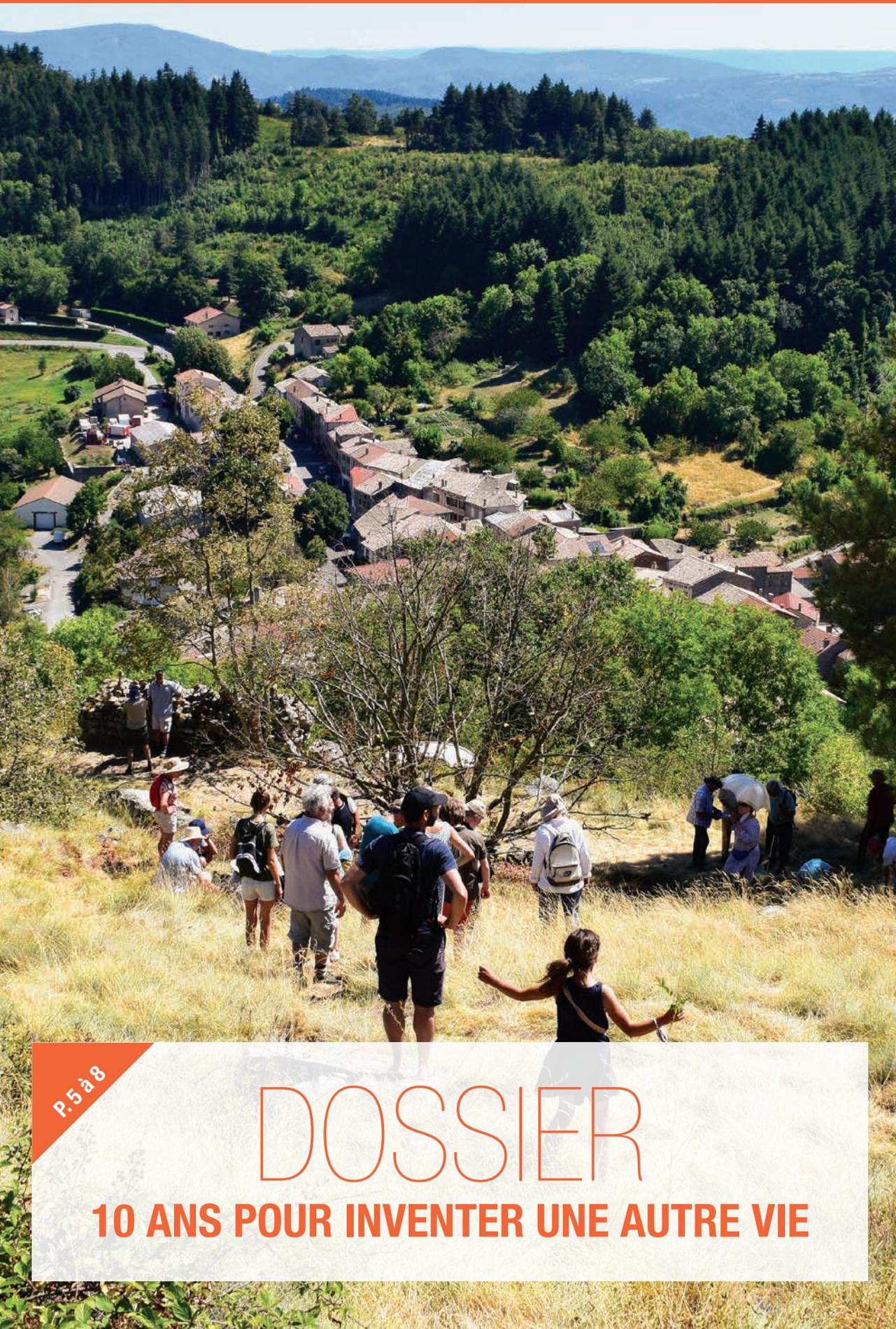


LE PARC'est VOUS

LE JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE



P.5 à 8

DOSSIER

10 ANS POUR INVENTER UNE AUTRE VIE



LES TOURBIÈRES DE LA ROCHETTE



BIENVENUE AUX NOUVEAUX DÉLÉGUÉS DU PARC



SONOGRAPHIE SUR LA TRANSCÉVENOLE AU MONASTIER-SUR-GAZEILLE

ÉDITO



La récolte des châtaignes touche à sa fin et l'automne s'installe mais la crise sanitaire du Coronavirus est relancée. Malgré toutes les conséquences sociales, économiques et environnementales, cette période peut aussi être une source de solutions, d'idées, d'initiatives qui sont des pistes à suivre et à consolider pour demain. C'est dans ce contexte, entre les deux confinements et après un été différent mais marqué par une belle fréquentation touristique dans les Monts d'Ardèche, que les nouveaux élus du Parc ont désigné les membres de leur bureau et leur nouveau Président. C'est avec grand plaisir que je m'engage dans cette mission de Président pour laquelle la proximité avec le territoire est essentielle. Depuis 2008, je suis investi pour faire du Parc un territoire vivant. J'ai appris à connaître l'équipe du Parc qui propose un « bouquet de services » pour développer durablement nos vallées et notre montagne. J'invite les élus, mais aussi les citoyens, à se saisir de cet outil qu'est le Parc, pour que ces prochaines années, les Monts d'Ardèche conduisent avec eux l'incontournable et nécessaire transition.

Dominique Allix
Maire de Lachamp-Raphaël
Président du Parc des Monts d'Ardèche

Sur la Route

Entre Privas et Le Cheylard, sillonne un ancien chemin royal, bâti au XVII^e siècle sous Louis XIV pour maîtriser la résistance protestante. Cette route permettait aux cavaliers « Dragons du Roi » de pénétrer jusqu'aux villages les plus reculés du territoire des Boutières. Afin de mieux faire connaître cet itinéraire et son histoire, des mobiliers ont été créés spécifiquement pour jaloner les 57 km du parcours. 10 haltes renseignent le randonneur sur les dates clés du protestantisme et l'histoire de ces conflits religieux sanglants, mais aussi sur les patrimoines bâtis et naturels rencontrés en chemin.



Banc installé au pont de Moyère à Saint-Pierreville.

Rendez-vous sur www.destination-parc-monts-ardeche.fr pour consulter l'itinéraire.



Ou télécharger gratuitement l'appli Rando Monts d'Ardèche.

Bienvenue aux nouveaux élus délégués du Parc



Les membres du Bureau syndical du Parc.

Suite aux élections municipales de ce printemps, les communes ont désigné leurs délégués. Pour bien démarrer ce mandat, les élus étaient invités à visiter la Maison du Parc à Jaujac, rencontrer l'équipe technique et mieux comprendre les missions d'un Parc naturel régional. Le temps d'une après-midi conviviale, ils ont pu se familiariser avec les actions concrètes, poser leurs questions sur le fonctionnement, appréhender le territoire qui va de Saint-Agrève aux Vans. À l'issue de cette après-midi du 3 octobre, le Parc réunissait son Comité syndical à Saint-Privat. Avec 90 % des élus présents, les délégués du Parc ont élu Dominique Allix, Maire de Lachamp-Raphaël, comme Président. Les communes et intercommunalités ont également voté pour leurs 19 représentants au sein du Bureau syndical.

Un biotrésor s'ouvre au public



Tourbière de La Rochette.

Situées au pied du Mézenc, les deux tourbières de La Rochette sont un réservoir de biodiversité. Les épicéas qui avaient été plantés dans les années 70 ont été retirés de la tourbière. La végétation a commencé à cicatriser et cette tourbière est à nouveau une mosaïque de milieux façonnées par l'eau. Dans la continuité de cette restauration, les aménagements guident le randonneur à la découverte du site. Une plateforme permet d'observer la petite faune (libellules, papillons...) et la flore (Droséra, Linaigrette...) sans la piétiner. Un observatoire haut de 3 mètres permet un point de vue en hauteur plus grande des tourbières et les différents milieux qui la composent. Des panneaux expliquent le fonctionnement de ce milieu humide, rare, préservé mais demeurant fragile et situé sur l'itinéraire du Tour du Mézenc, au cœur d'un site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible (ENS).

À voir sur la chaîne [YouTube du Parc](#), reportage « Les pieds dans le parc », épisode#22.

ACTUALITÉS

Reconquête de la châtaigneraie, en piste !

Pour la récolte 2020, les castanéiculteurs d'Aizac peuvent emprunter la nouvelle piste longue d'environ 3 km qui dessert plus de 40 hectares de châtaigneraies*. Ce projet permet le maintien et l'installation de nouveaux castanéiculteurs qui garantissent l'entretien et la valorisation de ces zones de pentes.

Ces travaux ont été financés dans le cadre du Plan régional Châtaigneraie traditionnelle qui est prolongé après 2021*. Il est donc encore temps pour bénéficier des aides à la rénovation des vergers (réouverture, élagage, greffage, plantation), à la création de piste, mais aussi, désormais, d'aides à la mécanisation de la récolte et à la création de pistes individuelles.

*Accompagnement technique par le Parc et la Chambre d'Agriculture, avec des élus de la commune d'Aizac et financé par la commune, le Bassin d'Aubenas, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le programme européen LEADER Ardèche².

Contact : [Ruben Lopez, rlopez@pnrma.fr](mailto:Ruben.Lopez@pnrma.fr)



Piste d'Aizac.

Hors les murs*



Atelier Hors les murs sur la Vallée du Lignon (Fabras, Jaujac, Saint Cirgues de Prades et La Souche).

Des étudiants d'écoles d'architecture et d'urbanisme ont quitté les murs de leurs amphithéâtres pour arpenter les villages ardéchois. Dans la Vallée du Lignon, les élus et les habitants ont demandé aux étudiants de Nancy de rendre attractifs les cœurs de village et d'imaginer une autre façon d'y vivre. Les futurs professionnels ont proposé des projets d'urbanisme où l'on reconquiert des maisons existantes, repense la circulation de tous (voiture, vélo, piétons), agrandit des hameaux tout en préservant les terrains agricoles, crée des habitats innovants... Sur Vallon-Pont-d'Arc et Ruoms, les étudiants de Grenoble se sont penchés sur des projets de revitalisation des centre-bourgs. Le grand intérêt de ces ateliers hors les murs est de partager entre les étudiants, les habitants et les élus locaux une vision possible du territoire à l'horizon 2040 en tenant compte des transitions écologiques, énergétiques, économiques et sociétales. Loin d'être des utopies, ces projets apportent une matière riche pour se projeter dans le « monde d'après » et habiter durablement les Monts d'Ardèche !

* Avec le CAUE de l'Ardèche, le Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et accompagnée par le programme européen LEADER Ardèche².

Publications téléchargeables sur www.pnrma.fr, rubrique Aménagement du territoire.

Les premiers dinosaures sont passés par Ucel

Ouvert depuis cet été 2020, le géosite de traces d'empreintes de dinosaures d'Ucel est le premier site aménagé en France pour cette période géologique et librement accessible au public. À la croisée de la science, du tourisme et de l'éducation, il offre au visiteur un regard nouveau sur l'histoire des Monts d'Ardèche.

PLUS DE 300 EMPREINTES RÉVÉLÉES

Les paléontologues ont trouvé trois types d'empreintes datant d'environ 220 millions d'années : Grallator, Otozum et Chirotherium. Le site du Sartre est riche de leurs 300 empreintes fossiles désormais nettoyées et détournées. Depuis une plateforme en bois, il est possible d'observer toute la dalle recelant les empreintes. Pour accompagner le visiteur, des tables d'interprétation présentent l'histoire géologique, des bornes de visées et des moulages permettent une visite sensible.



Les bornes de visées installées sur le Géosite d'Ucel.

Équarrissage naturel sur le Tanargue

L'estive collective du Tanargue accueille chaque année près de 1 400 brebis de juin à septembre. À la demande de l'association des éleveurs transhumants, le Parc* a mis en place un nouvel enclos destiné à collecter les brebis mortes durant l'été, pour le bénéfice des vautours fauves, régulièrement présents sur le site. La mortalité accidentelle ou par maladie a cependant été peu élevée cette année, et les carcasses de moutons déposées dans l'enclos ont été rares. Une curée d'une trentaine d'oiseaux a quand même été observée sur une brebis à la mi-juillet.

Ce charnier est actif seulement durant l'estive, et uniquement aux éleveurs ayant leurs bêtes en estive sur le Tanargue.

* En partenariat avec les services de l'Etat, de l'ONF et du Département de l'Ardèche.

Bon à savoir: les vautours sont de grands et impressionnants oiseaux nécrophages. Ils ne s'attaquent qu'à des proies mortes, car ils n'ont pas suffisamment de force dans les serres ou dans le bec pour s'attaquer à des proies vivantes.



Installation de la placette d'équarrissage naturel sur l'estive du Tanargue.

BRÈVES



Visite du chantier de Saint-Étienne de Boulogne.

LEADER Ardèche³, le pari d'un urbanisme innovant

Imaginez un urbanisme et un habitat plus écologique, plus économe, plus adapté aux besoins de tous les habitants des Monts d'Ardèche...

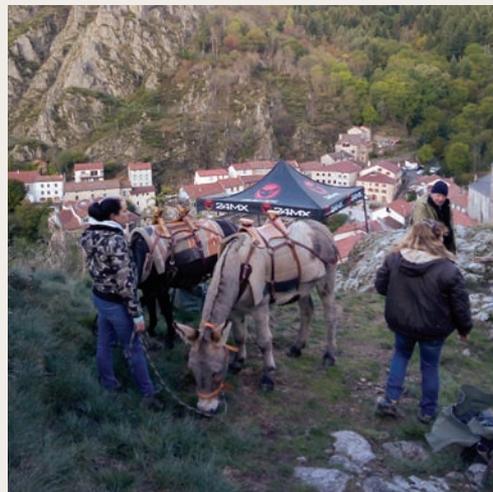
« LEADER Ardèche³, le pari d'un urbanisme innovant », film réalisé par Kevin Doussaint, étudiant en Master 2 à l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme de Bordeaux, rend compte de nombreuses initiatives démontrant qu'un nouvel urbanisme s'invente aujourd'hui sur le territoire ardéchois et au-delà.

À voir sur la chaîne  YouTube du Parc à partir de fin décembre.

À dos d'âne

Un mercredi d'octobre, les habitants de Saint-Laurent-les-Bains Laval d'Aurelle étaient invités à une randonnée atypique. Ils ont accompagné les ânes du « Mas des ânes » qui portaient les outils nécessaires à l'installation de la platine, socle de la nouvelle œuvre du Partage des eaux, jusqu'à son site sur le GR7® en surplomb du village thermal.

Pour en savoir +, voir page 4.



Les ânes sur le site d'implantation de la nouvelle œuvre du Partage des eaux.

La bourse foncière forestière a 5 ans !

Cette plateforme en ligne recense des parcelles boisées à vendre ou à échanger, rendues consultables grâce à une carte interactive. Cet outil vise à lutter contre le morcellement de la forêt ardéchoise en facilitant les « mises en relation » entre propriétaires vendeurs/acheteurs/échangeurs. Le site internet reçoit 3700 visites par mois, 1 900 parcelles, soit près de 900 ha sont proposés à la vente et/ou échange, répartis sur plus de la moitié des communes d'Ardèche, et plus de 150 lots ont été vendus.

Coordonnée par le Département de l'Ardèche, animée par le CRPF en partenariat avec les principaux acteurs de la forêt dont le Parc.

www.b2f.ardeche.fr

Dépôts sauvages, ça suffit !

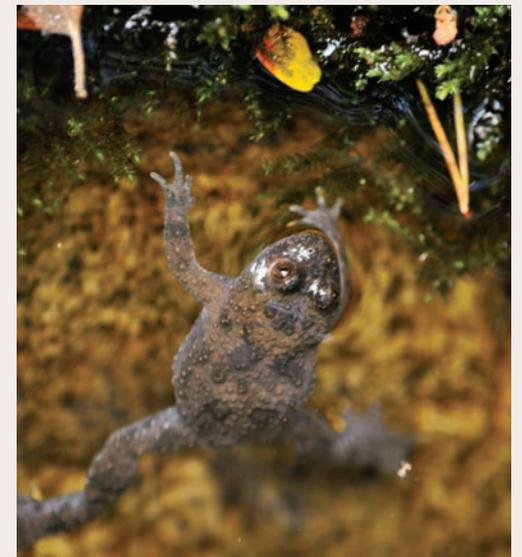
Au détour d'un virage ou en bord de ruisseau ou rivière, les dépôts de matériaux (travaux routiers, déchets non inertes du bâtiment, etc.) et décharges sauvages ont tendance à se multiplier.

Sources de pollutions du sol et de l'eau et créateurs de nuisances paysagères, ces dépôts illégaux doivent disparaître pour maintenir la qualité de notre cadre de vie.

Le Parc mobilise les organismes de collecte et les professionnels du bâtiment pour éviter ces dégradations.

En cas de découverte de dépôts sauvages, alertez votre mairie et participez au travail de sensibilisation : www.sentinellesdelanature.fr

Le sonneur, ce biotrésoir !



Sonneur dans la Gluère.

Le crapaud Sonneur à ventre jaune s'est installé durablement dans les rivières Eyrieux et Gluère (site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières). Afin de suivre sa population, une étude a été menée en 2020 par le Parc qui a dénombré sur la Gluère près de 700 individus contre 400 individus en 2012. C'est bon signe !

Le batracien se plaît dans ces cours d'eau, tout particulièrement dans les milieux appelés mares cupulaires, petites dépressions creusées à même le rocher par la rivière en crue. Cependant, restons vigilants lors de nos baignades ou balade au bord de l'eau, il aime la quiétude et surtout ne doit pas être manipulé.

Un duo d'artistes pour la nouvelle œuvre Partage des eaux

Au sud de la ligne de partage des eaux, juste avant qu'elle poursuive sa route vers la Lozère, une nouvelle œuvre est en cours de création à Saint-Laurent-les-Bains Laval d'Aurelle.

Un duo d'artistes

HeHe est un duo composé de la britannique Helen Evans et de l'allemand Heiko Hansen, basé au Havre. Leur travail articule art, technologie et écologie. Nombre de leurs projets explorent les phénomènes énergétiques et environnementaux, comme la pollution atmosphérique ou la production d'énergie. HeHe s'est intéressé à une énergie qui a défrayé la chronique particulièrement en Ardèche : les gaz et huiles de schistes. Dans une création réalisée à Nantes en 2013, ils se sont appuyés sur une specta-

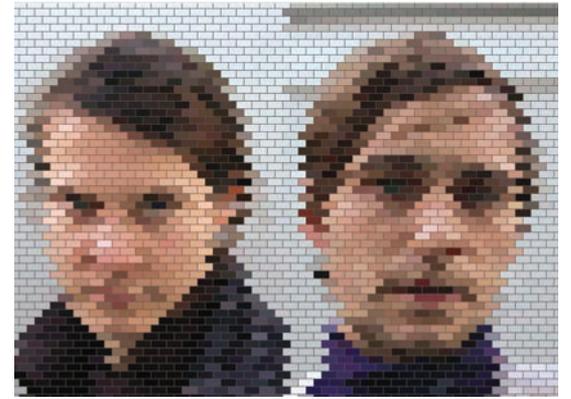
culaire image du film *Gasland* qui montre une personne mettre le feu à l'eau qui coule d'un robinet. Ils ont mis en lumière – et en débat – une technique employée pour exploiter une énergie : la méthode de fracturation hydraulique. C'est de la fascination qu'on ressent à la vision de leurs œuvres empreintes d'un « romantisme high-tech ».

La grotte de cristal

L'histoire de la mine de fluorite de Saint-Laurent-les-Bains et son lien avec la source thermale qui jaillit au centre du village a constitué le départ de la réflexion des artistes. En juin 1968, alors que la mine de fluorite était en pleine activité, un tir de mine perça la veine d'eau thermale qui circulait encore dans le filon. Pour éviter que cette brèche ne fasse tarir la source alimentant les thermes en contrebas, en 1970, la municipalité dut condamner la galerie.

Le processus d'accumulation de minéraux que l'eau récolte dans son lent périple de 17 000 ans entre le moment où elle pénètre dans le sol et celui où elle ressort de la surface de la terre à une température de 53°,

ainsi que la manière dont les composés chimiques de la fluorite lui confèrent ses propriétés curatives ont inspiré aux artistes GROTTES DE CRISTAL. La fluorite se cristallise sous des formes géométriques simples. Inspirée de ces formes naturelles, l'œuvre de HeHe surplombe le village, côté méditerranéen de la ligne de partage des eaux. La GROTTES DE CRISTAL suggère à la fois une entrée dans un paysage souterrain et l'extraction minière.



Le duo d'artistes HeHe.

Tout savoir sur les biotrésors

Si la biodiversité des Monts d'Ardèche est si grande c'est que les principaux ingrédients sont réunis : grand écart d'altitude (de 130 m aux Vans à 1 753 m sur le sommet du Mézenc), carrefour de 3 climats, condensé de 550 millions d'années d'histoire géologique.

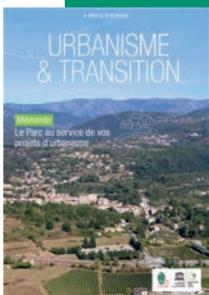
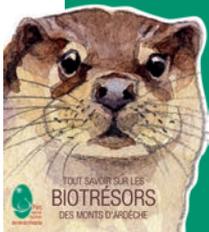
Des prairies méditerranéennes aux landes subalpines, des forêts sèches de chêne vert aux hêtraies fraîches montagnardes, des mares temporaires aux tourbières... le territoire offre un large éventail de milieux qui regorgent de vie, ce sont nos « Biotrésors ».

Pour en savoir plus, le Parc vient d'éditer un guide riche en photos, disponible sur demande au Parc et gratuit.

Le Parc au service de vos projets d'urbanisme !

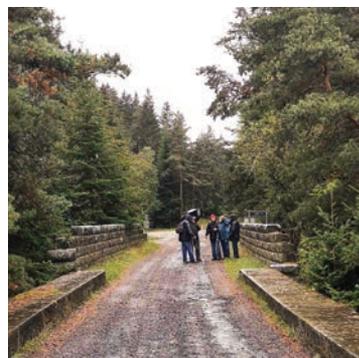
Le Mémento « Urbanisme et transition » récemment édité par le Parc est un outil pratique pour favoriser un urbanisme de qualité qui intègre les enjeux climatiques, environnementaux, économiques, énergétiques, sociaux et patrimoniaux.

Disponible sur demande au Parc et téléchargeable sur www.pnrma.fr



Sur la piste du train fantôme...

La Transcévenole est une voie de chemin de fer imaginée en 1857 mais dont la mise en service n'a jamais été réalisée. Elle devait relier Le Puy-en-Velay au Monastier sur Gazeille, puis Lalevade d'Ardèche par le tunnel du Roux, mais aucun train ne l'a jamais empruntée. Ce parcours est jalonné d'ouvrages d'art remarquables, de gares, de tunnels... C'est aujourd'hui un itinéraire de randonnées proposées deux fois par an par l'Association La Transcévenole.



Sur la Transcévenole ; Atelier avec les écoles du Monastier ; L'Orgue de Saint Chaffre au Monastier sur Gazeille.

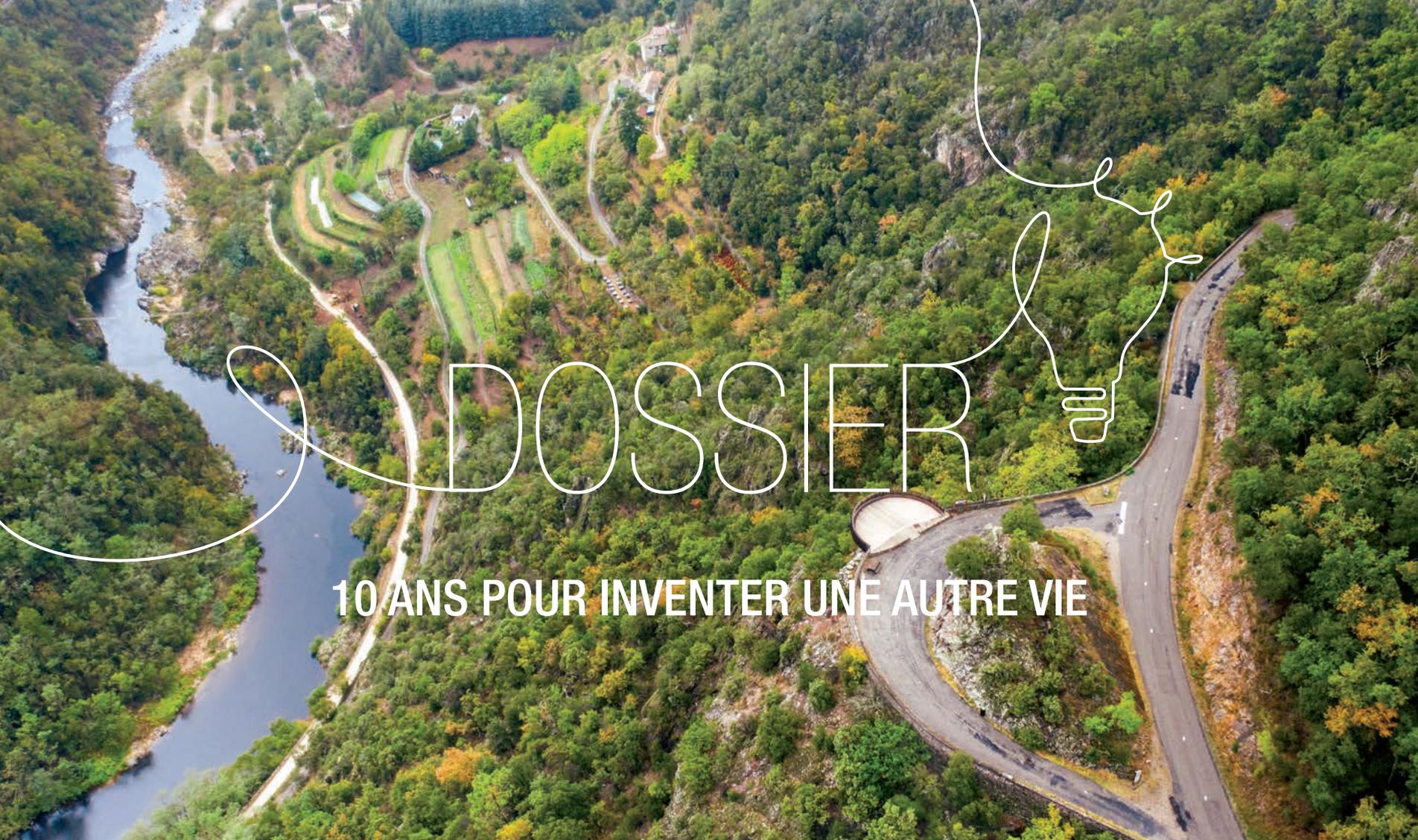
Les parcs d'Auvergne Rhône-Alpes ont initié le projet « Chemin faisant ». Un artiste et un chercheur sont invités en résidence. Anne Dubos, anthropologue, et Michelle Agnès Magalhaes, compositrice, ont été retenues dans les Monts d'Ardèche, le Pilat et la Chartreuse. Elles ont proposé « Sonographies » : à partir d'une collecte d'objets sonores, prélevés sur les sentiers et les chemins, une cartographie atypique sera livrée. Cette voie de chemin de fer inachevée fait aujourd'hui chemin, et porte en elle de multiples voix quant à son passé, son présent et ses futurs.

En s'impliquant dans cette résidence, la commune du Monastier sur Gazeille a souhaité mettre en valeur un patrimoine monumental et les bénévoles qui le font vivre. Les écoliers ont été invités à participer à des ateliers de prises de sons, d'interviews de différentes générations, de membres de la Transcévenole, comme de véritables

reporters. Ils ont investi la bibliothèque pour des ateliers.

Michelle Agnès Magalhaes a organisé une rencontre où elle a dévoilé la cartographie des ponts, des gares et des chemins initialement prévues dans le projet de la Transcévenole. Pour conclure ce temps collectif, le public a été invité à écouter un rendu sonore sur l'orgue du Monastier, incroyable instrument datant de 1518 et qui a inspiré la compositrice. La musicienne a également joué quelques improvisations, en tirant profit des sons de sifflets émis par les tuyaux de l'orgue, pour stimuler l'imagination à propos des trains qui ne sont jamais arrivés au Monastier. Les enfants ont été enchantés de ce moment !

À suivre un autre temps fort avec la présence de Anne Dubos qui doit revenir pour organiser l'écriture collective de l'histoire du train-fantôme. Tchou tchou...



DOSSIER

10 ANS POUR INVENTER UNE AUTRE VIE

« Vite ça chauffe », « Construisons le monde d'après », « Paysage après pétrole »...

Ces petites phrases interpellent et alertent sur la transition écologique devenue nécessaire.

Mais comment peut-elle s'envisager ici, dans les Monts d'Ardèche ? Depuis sa création en 2001, le Parc naturel régional participe à l'invention d'un modèle de développement plus respectueux de l'environnement.

La crise sanitaire a révélé combien nos territoires ruraux ont des capacités à aller plus loin encore.

Penser l'urgence écologique, capitaliser l'expérience et préparer demain, voilà les trois grandes ambitions.

L'urgence climatique, c'est aussi chez moi

Au XX^e siècle, la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de près d'1 °C. Cette augmentation se poursuit et d'ici 2100, la température moyenne pourrait encore gagner de 2 à 6 °C. Ce réchauffement est sans précédent. Lorsque le climat planétaire était de 4 à 8 °C plus froid que maintenant, les glaciers arrivaient aux portes de Lyon et les glaces polaires recouvraient une bonne partie de l'Angleterre. Peut-on s'imaginer notre planète avec 4 °C de plus ? Ce sont nos conditions de vie qui vont se trouver très rapidement impactées, avec des incidences majeures pour les activités humaines.

Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été créé en 1988 par l'ONU. Son objectif ? Identifier précisément les causes du réchauffement, recenser et envisager les conséquences, indiquer les pistes à suivre pour s'adapter. Dans leur rapport, les experts démontrent que si tous les États tenaient leurs engagements de réduction des gaz à effet de serre, la Terre enregistrerait +1,5 °C d'ici 2100. Pour atteindre l'objectif fixé de neutralité carbone en 2050, nous devons diviser nos émissions de gaz à effets de serre par six. Les experts montrent même que l'essentiel de cette réduction doit être faite d'ici à 2030, pour éviter les scénarios les plus pessimistes sur l'évolution du climat.

Les conséquences d'un réchauffement climatique à +2°C

- Élévation de 40 à 80 cm du niveau des mers, impactant 10 millions de personnes (60 % de la population mondiale réside en zone côtière).
- Disparition accélérée de la biodiversité.
- Augmentation des extrêmes climatiques : pluies torrentielles, vagues de chaleur, sécheresses. Ces aléas viendront bouleverser les rendements agricoles (pénurie d'eau, famine, canicule...), mais aussi la productivité et l'état de santé des forêts, l'état de conservation des milieux naturels, engendrant des conflits et renforçant les inégalités sociales.

Les Monts d'Ardèche épargnés ?

Ce constat mondial est malheureusement partagé sur le territoire des Monts d'Ardèche. À Aubenas, entre 1959 et 2017, l'augmentation de la température moyenne observée est de +1,9°C.

Même si les quantités de pluie restent stables ces dernières décennies, les météorologues craignent un changement dans l'intensité et dans la saisonnalité des épisodes pluvieux. Ces modifications affectent les activités du territoire, l'agriculture notamment. Pour Héliana Deplaude, technicienne à la Chambre d'Agriculture, « la châtaigneraie ardéchoise souffre aujourd'hui des augmentations de température observées dans les Monts d'Ardèche. Les secteurs à basse altitude, et aux expositions les plus chaudes souffrent le plus, et cela est amplifié sur les sols les moins profonds ».

Les Monts d'Ardèche sont aussi émetteurs de gaz à effet de serre et doivent participer à l'effort collectif de diminution. Si le transport arrive en tête des sources d'émissions de gaz à effet de serre, c'est lié à l'organisation de notre territoire. Des vallées encaissées, un habitat diffus, la concentration des services dans les agglomérations, sont d'autant de facteurs multipliant les déplacements en véhicule individuel. Ce secteur est aussi impacté par le fret. La nationale 102, par exemple, reliant la vallée du Rhône au Massif Central concentre les flux de transport de marchandises.



Suivi d'une châtaigneraie à Saint-Étienne de Boulogne ; Hameau à Thueyts.

Les émissions liées à l'agriculture sont d'origine non énergétique. Seuls 3,2% des émissions sont issues de la combustion d'énergie (engins agricoles, bâtiments, transformation agroalimentaire, serres...). 95% des émissions du secteur agricole proviennent de l'élevage. Il s'agit des émissions de méthane issues du processus de digestion des bovins et du protoxyde d'azote dû à l'épandage de fumier. Cependant, les pratiques agricoles du territoire en matière d'élevage sont d'ores et déjà fortement tournées vers l'élevage extensif. Par conséquent les marges de manœuvre et les moyens d'actions sur ces sources d'émissions restent limités.

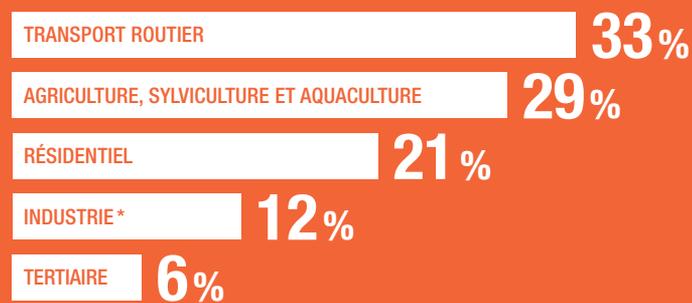
Concernant l'habitat, les logements anciens, mal isolés, couplés à des modes de chauffage souvent inadaptés caractérisent une grande partie du parc de logement et expliquent que le résidentiel soit responsable de près d'un quart des émissions. Ce bâti énergivore engendre une augmentation de la précarité énergétique.



Prairie de pâture pour le Fin Gras du Mézenc, un élevage extensif qui produit une viande reconnue par une AOP.

CHIFFRES CLEFS

Part des émissions de gaz à effet de serre par secteur sur le territoire des Monts d'Ardèche



* Hors branche énergie.

L'érosion de la biodiversité

Tout comme l'arctique ou les forêts tropicales, les Monts d'Ardèche sont touchés par l'érosion de la biodiversité. Au fil des années, le changement climatique et l'évolution de nos modes de vie ont un impact sur la faune et la flore. Ainsi, les sécheresses et les canicules mènent au dépérissement de la végétation et certaines espèces colonisent désormais des milieux plus favorables, en altitude ou sur les versants ombragés. Certains oiseaux ou papillons tendent à décaler leurs migrations ou à se déplacer à la recherche d'habitats plus accueillants. À travers de nombreux inventaires faune et flore, le Parc des Monts d'Ardèche suit cette évolution. Ce suivi permet d'identifier les changements et de prioriser les urgences pour mieux orienter les efforts de transition écologique.



Baguage d'aiglon avec la LPO pour suivre l'espèce dans les Monts d'Ardèche ; Azuré des mouillères en train de pondre sur une gentiane. Cette espèce est protégée, menacée et fait l'objet d'un plan national de sauvegarde.

Le Parc, moteur de la transition

Aujourd'hui, de nouvelles façons de vivre, de se nourrir, de se déplacer doivent émerger pour s'élever vers un développement plus sobre. Le Parc porte des actions pour réduire les effets de l'activité humaine et permettre ainsi l'émergence d'un développement plus équilibré.

Occuper l'espace raisonnablement

Si certaines zones sont très urbanisées, notamment sur l'axe Privas/Aubenas/Les Vans (le piémont du Parc), les secteurs de pentes et de montagne, bénéficient encore de grands espaces agricoles et naturels. Les zones les plus planes et mécanisables sont toutefois menacées par l'urbanisation. Leurs évolutions sont suivies de près pour garantir la préservation des paysages mais aussi le développement local.



Démantèlement du télésiège de Sainte-Eulalie.

Le Parc accompagne les communes pour l'élaboration de documents d'urbanisme préservant ces espaces essentiels notamment pour répondre aux besoins d'une alimentation en circuit-court. Certains secteurs qui ont été aménagés par le passé et qui ont perdu leur utilité sont même parfois rendus à leur naturalité. C'est le cas à Sainte-Eulalie et Borée où des télésièges abandonnés et vétustes ont été démantelés avec l'ONG Moutain Wilderness. La neige n'est plus au rendez-vous pour le ski alpin, mais les espaces sont désormais le terrain de jeu des randonneurs, des vttistes. Ce sont aussi des pâtures agricoles que les oiseaux peuvent survoler en toute sérénité, car les câbles si gênants ont disparu.

Habiter en limitant notre impact

Chez nous ou au travail nous pouvons abaisser notre consommation d'énergie. Pour y contribuer, un système d'accompagnement des propriétaires et des artisans a été mis en place, c'est Rénofuté*. Le parc de logement des Monts d'Ardèche est caractérisé par des habitations en majorité ancienne dont la consommation énergétique avoisine les 250 kw/m²/an, alors que la norme actuelle pour les constructions neuves est de 50 kw/m²/an. En associant l'ensemble des professionnels du bâtiment, la plateforme de rénovation énergétique des logements privés a pu voir le jour et enregistre aujourd'hui des résultats à la hauteur des enjeux.

Vous souhaitez être accompagné dans votre projet de rénovation, appelez ALEC 07 – l'Espace conseil FAIRE au 04 75 35 87 34.

Rénofuté est financé par les communautés communes adhérentes, la Région Auvergne Rhône-Alpes et LEADER Ardèche.



Se déplacer autrement

Le Parc est un territoire étendu où l'utilisation de la voiture est une nécessité. Dans les Monts d'Ardèche, 60% des trajets réalisés font moins de 20 km. Le co-voiturage est un système qui fonctionne bien, notamment chez les jeunes. Toutefois, les trajets inscrits sur les plateformes dédiées enregistrent de longues distances. Ce système n'est donc pas adapté aux petits trajets. Des expérimentations sont en cours sur le territoire afin de tester différentes pratiques et de commencer à changer nos habitudes.

La mise en place d'un véhicule en autopartage au sein d'un hameau est expérimentée sur la commune de Beaumont. Les résultats sont positifs et encouragent à multiplier ce type d'initiative. Les communautés de communes de Beaume Drobie et de la Vallée de l'Eyrieux développent le stop organisé. Ce système consiste à créer

une communauté d'usage d'autostoppeurs, clairement identifiés, permettant de simplifier leur prise en charge par des conducteurs adhérents au réseau. La « non-mobilité » est aussi une solution qui a fait ses preuves sur notre territoire et notamment pendant le confinement. De nombreuses entreprises et collectivités proposent aujourd'hui à leurs salariés de pouvoir télétravailler sans se déplacer. Il demeure cependant des inégalités d'accès aux réseaux numériques avec encore des zones blanches sur le territoire.

Voyager différemment

Au-delà de la vie quotidienne, nos pratiques touristiques elles-mêmes peuvent être plus responsables : c'est le choix d'un tourisme de qualité qui fait vivre les producteurs, hébergeurs et guides locaux et qui permet de découvrir vraiment le territoire. La marque Valeur Parc propose un large choix de produits et de prestations et garantit l'engagement des professionnels sur le volet environnemental, social, humain ainsi que leur attachement au territoire (à consulter sur www.destination-parc-monts-ardeche.fr et l'application Rando Parc des Monts d'Ardèche).

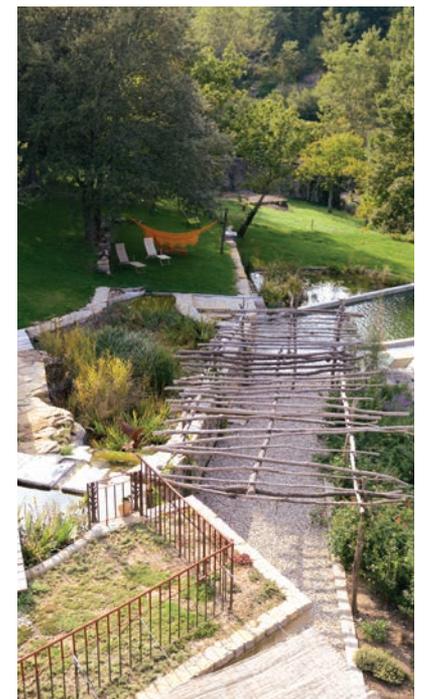
À travers ses Coups de pouce, le Parc aide aussi les collectivités à mieux équiper les sites touristiques : une meilleure signalétique, une médiation plus approfondie mais aussi une possibilité d'équipement en toilettes sèches afin de réduire la consommation en eau. Le visiteur est ainsi invité à participer à la préservation du territoire.

Adapter notre agriculture

À titre d'exemple, les partenaires du programme de reconquête de la Châtaigneraie travaillent pour mieux comprendre et améliorer la résistance des vergers à la sécheresse et la chaleur. Ainsi, les castanéiculteurs expérimentent des nouvelles techniques d'élagage, de conservation de la diversité génétique existante dans l'AOP et de greffage des variétés qui seraient les plus adaptées aux climats futurs, de préservation de la matière organique du sol comme moyen d'améliorer la vigueur des arbres et la disponibilité en eau.

Apprendre à vivre avec la crise écologique.

Le changement climatique, les conséquences de la pollution et de la consommation des terres agricoles et naturelles impactent déjà nos vies quotidiennes et continueront à le faire jusqu'à ce qu'un changement global s'installe sur le long terme. Cela signifie que l'ajustement à ces transformations est nécessaire dès aujourd'hui. Cela passe également par l'urgence de mobiliser les habitants face aux enjeux qu'ils auront à intégrer car, ils devront aussi vivre différemment sur le territoire. C'est l'enjeu du « vivre autrement » : consommer, se déplacer, habiter... autrement. En lien avec les métiers des Parcs, l'éducation a pour mission d'informer, de former pour amener les citoyens – tout au long de la vie –, à agir en faveur de la transition.



Et si l'alternative à la voiture individuelle passait par le stop organisé ; Produits locaux à la table d'un restaurateur ; Éco-gîte à Vesseaux.

Accélérer pour être à la hauteur de l'urgence

L'urgence écologique et climatique est aujourd'hui établie. Elle est même inscrite depuis 2019 dans la loi française ! Ce que dit cette urgence, c'est qu'elle ne concerne pas que les générations futures mais que nous sommes tous concernés, comme le résume Michael Weber, Président de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux : « La lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité ne sont plus de simples options. Elles sont des impératifs vitaux, dont nous ne pouvons plus en faire l'économie. »

Agir à l'échelle du territoire

Si ces transformations nécessitent un engagement fort à des échelles supérieures – nationale, internationale –, le Parc peut néanmoins agir à l'échelle de son territoire. François Gemennes, chercheur en sciences politiques à l'université de Versailles et rédacteur au GIEC, le soulignait lors de sa conférence à Privas en septembre dernier : « Je pense qu'il nous faut définir collectivement ce que nous voulons, ce vers quoi nous voulons nous projeter dans 20 ou 30 ans, et là je crois que c'est vraiment un enjeu politique que l'on peut avoir à l'échelle d'un territoire comme l'Ardèche. [...] Il faut pouvoir poser des actions à cette échelle, qui peuvent sembler insignifiantes par rapport aux défis mondiaux, mais qui, ensemble, tracent un chemin. »

Le Parc des Monts d'Ardèche, avec ses partenaires sur le territoire, peut contribuer à montrer cette voie, concrètement. Avec son projet de prospective alimentaire par exemple, il a engagé une réflexion sur l'alimentation de demain avec des communautés de communes volontaires. Foncier agricole, circuits courts, approvisionnement local de la restauration collective, éducation à l'alimentation : plusieurs leviers ont été identifiés pour améliorer l'accès pour tous à une alimentation locale et de qualité, tout en anticipant les effets du changement climatique sur la production agricole.

Autre exemple, en matière d'urbanisme et d'habitat, l'appel à projet « Urba Innov » porté par le programme LEADER Ardèche³ a permis de soutenir des projets d'urbanisme exemplaires en matière de transition : reconversion du moulinage de Chirols, rénovation du presbytère de Beaumont, constructions de logements communaux en structure bois-paille sur Saint-Étienne de Boulogne.



Les épiceries ambulantes approvisionnent les villages, proposent des produits locaux et tissent le lien social ; Construction de logement innovant à Saint-Étienne-de-Boulogne.

Chiffre clé

Évolution de l'empreinte carbone d'un français nécessaire pour rester sous la barre des 2° C de réchauffement

EN 2020

11 tonnes*

EN 2030

3 à 4 tonnes*

* De CO₂eq/hab/an.

Pour un futur du mieux et non du toujours plus

Valérie Masson Delmotte, climatologue et membre du GIEC, souligne : « Si nous voulons contenir le réchauffement à un niveau bas, ce ne sont pas seulement ces transformations sectorielles qui sont nécessaires. C'est aussi la question des choix de consommation et des styles de vie. C'est vraiment quelque chose qui relève d'un débat profond de société. » Renouvelons nos imaginaires, et si le « toujours plus » n'est plus possible, faisons mieux ! Les Parcs, qui portent l'expérimentation et l'innovation au cœur de leur ADN, ont pleinement leur rôle à jouer.

Pour aller plus loin : des conférences et des projections sur l'urgence écologique et la transition seront programmées sur l'année 2021, informations à trouver prochainement sur le site du Parc.



La SCOP Ardelaine, implantée à Saint-Pierre-les-Curiers, joue la carte du circuit court et de l'innovation.

Questions à Aurélien Boutaud



Docteur en sciences de la Terre et de l'environnement, chercheur associé à l'UMR 5600 Environnement Ville et société du CNRS et consultant, Aurélien

Boutaud est intervenu pour une formation de l'équipe technique du Parc cet automne.

Que signifie l'urgence écologique et climatique pour les Monts d'Ardèche ?

La notion d'urgence climatique est née à la suite du rapport du GIEC publié en 2018. Les scientifiques y montrent que la réduction des émissions de gaz à effet de serre devra être plus rapide qu'on ne l'imagine : il faudrait idéalement diviser par deux les émissions mondiales en 10 ans. Pour un territoire rural, où la dépendance automobile est forte, cela questionne beaucoup les habitudes de déplacement, par exemple. Mais pas seulement. Car il est impossible d'atteindre une telle ambition sans agir également massivement sur la performance des logements, la production agro-alimentaire

ou encore le développement des énergies renouvelables. Il s'agit de transformer la société en très peu de temps.

Quel rôle les Parcs, comme d'autres collectivités locales, peuvent-ils jouer face à cette urgence ?

Même si l'État doit davantage prendre ses responsabilités, les collectivités ont un rôle important à jouer. Elles doivent relayer l'information, donner l'exemple, mais aussi et surtout co-construire et mettre en œuvre des politiques ambitieuses. Le rôle d'un parc peut consister à encourager et accompagner cette dynamique, en particulier sur des territoires où les collectivités ont peu de moyens et d'ingénierie pour faire un tel travail.

D'UN GÉOSITE A L'AUTRE

Le sentier des vignes – Rosières



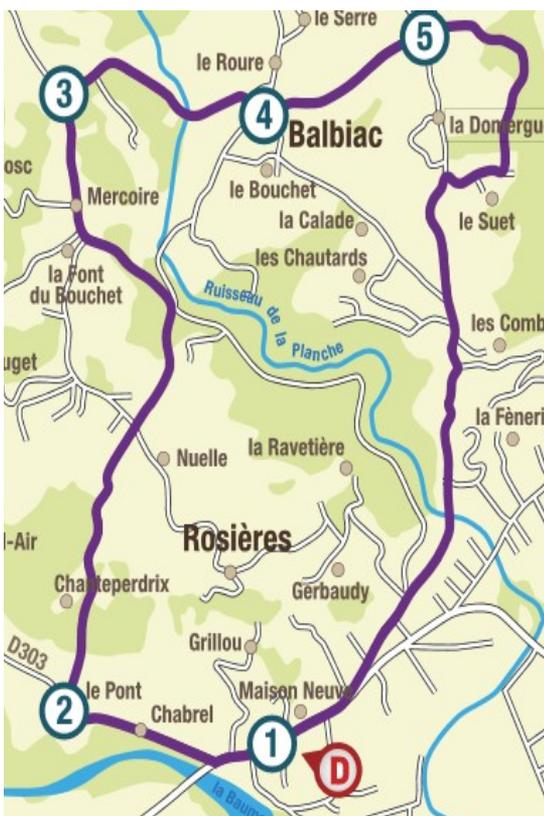
Haut-lieu du vignoble ardéchois, Rosières accueille le sentier des vignes qui vous emmènera au cœur des terrasses de Chatus, pour percer le mystère de l'alchimie entre la géologie et le vin.

Parking : à Rosières sur la place du caveau

Départ : au caveau **Longueur :** 6,9 km

Dénivelé : 203 m **Durée :** 2 h 30

Difficulté : F **Spécificités :** aucune



Pas à pas

Traversez la route qui longe la place sur laquelle se situe le départ du sentier. ❶ Prenez à gauche la route en direction de Joyeuse, puis à droite sur la route de Vernon. ❷ Allez jusqu'à Le Pont. Suivez ensuite la direction « Croix de Bonneton 1,9 km, Vernon 5,3 km » par une piste qui passe entre les vignes avant d'entrer dans un sous-bois de chênes verts. Continuez à monter puis prenez à droite une piste puis un sentier. Continuez tout droit jusqu'à une route goudronnée. Prenez à gauche, puis encore à gauche dans l'épingle à cheveux qui suit. Continuez sur la route jusqu'à une maison, puis jusqu'au carrefour. Prenez alors la direction de la Crotte et continuez jusqu'à la Croix de Bonneton. ❸ Arrivés à la Croix, prenez la direction « Rosières 4,1 km » en suivant une vigne. Au bout de la vigne, prenez la piste à droite jusqu'au hameau de Balbiac. ❹ Dans le hameau, prenez à droite, puis à gauche et continuez sur une route goudronnée qui longe le cimetière. Plus loin, à l'intersection, prenez tout droit. Poursuivez en passant devant le domaine de Grangeon. ❺ Lorsque la piste oblique à gauche, prenez le sentier à droite. Suivez alors bien le balisage jusqu'à Augnac. À Augnac, prenez la direction « Rosières 2,2 km » par un chemin en sous-bois qui longe le ruisseau, puis le traverse, avant de remonter jusqu'à une maison. Continuez par la route qui arrive à la maison. Au carrefour suivant, prenez à gauche et suivez la route jusqu'à la Fènerie. Quittez ensuite la route à droite après les maisons. Quittez ce chemin dans une boucle sur votre gauche pour prendre un sentier qui descend à droite.

Recoupez une piste qui conduit à une maison et continuez en face. Le sentier se transforme en chemin, qui traverse un ruisseau sur un petit pont. Remontez en face par le chemin qui conduit jusqu'à un carrefour avec une petite route goudronnée. Prenez cette route qui conduit jusqu'à Rosières. Enfin, prenez la rue principale jusqu'à votre point de départ.

Zoom géo

Les grès du Trias

Étape géologique majeure, les grès du Trias (âgés de 250 à 200 Ma) témoignent de la fin de l'érosion de la chaîne hercynienne, la grande chaîne de montagne qui couvrait jadis une grande partie de l'Europe. Au Trias celle-ci s'érode largement et des rivières transportent les débris d'érosion issus du ruissellement. Ils cheminent dans de vastes plaines alluviales sur de faibles pentes et divaguent lors des crues. Ces rivières déposent des sables, des graviers, des argiles et parfois même des galets. C'est ensuite la cimentation de ces éléments qui a donné naissance aux grès, argilites et conglomérats du Trias. Sur ces plages, des reptiles et les premiers dinosaures ont laissé des traces qui constituent aujourd'hui un livre ouvert sur les environnements du passé.

Une mystérieuse alchimie

Les caractéristiques d'un vin dépendent de 4 facteurs principaux :

- l'encépagement (syrah, merlot, grenache, chatus, ...)
- des parcelles de production ;
- le climat régional et le microclimat ;
- la nature du sol et du sous-sol ;
- les procédés de vinification.

La géologie détermine la nature des roches sous-jacentes aux parcelles et donc du sol généré par la désagrégation de celles-ci. Les caractéristiques physiques du sol et du sous-sol (granulométrie, perméabilité, épaisseur du sol, ...) contrôlent largement les conditions de croissance et de production de la vigne. Par ailleurs, la composition chimique des roches et des sols influera de manière notable la présence de sels (chlorures, sulfates, phosphates, ...) d'éléments chimiques (sodium, calcium, ...) et d'oligoéléments (fluor, bore, iode, manganèse, zinc, ...) dans les vins. La liaison entre les roches et le sol qui en dérive, et le vin est bien établie, mais les mécanismes biochimiques qui contrôlent celle-ci sont loin d'être connus.

Sur le vignoble de Rosières, l'essentiel des vignes sont cultivées sur les grès du Trias. Des conditions parfaites pour un cépage comme le Chatus. La vigne s'y est donc développée dès le Moyen-Âge et peut-être même avant.

Retrouvez le pas-à-pas détaillé et la carte sur le site : www.destination-parc-monts-ardeche.fr



Télécharger gratuitement
l'appli Rando Ardèche.

RETOUR EN IMAGES

Le grand pique-nique

À l'occasion des journées du patrimoine, le Parc organisait son « grand pique-nique » à la Maison du Parc à Jaujac. Cet événement grand public est décliné au niveau national par plus de 30 parcs naturels et valorise les produits locaux et Valeurs Parc. Cette année, l'apiculture était à l'honneur avec les pains d'épices et miels de châtaignier et de bruyère...



Les produits « Valeurs Parc » à déguster.

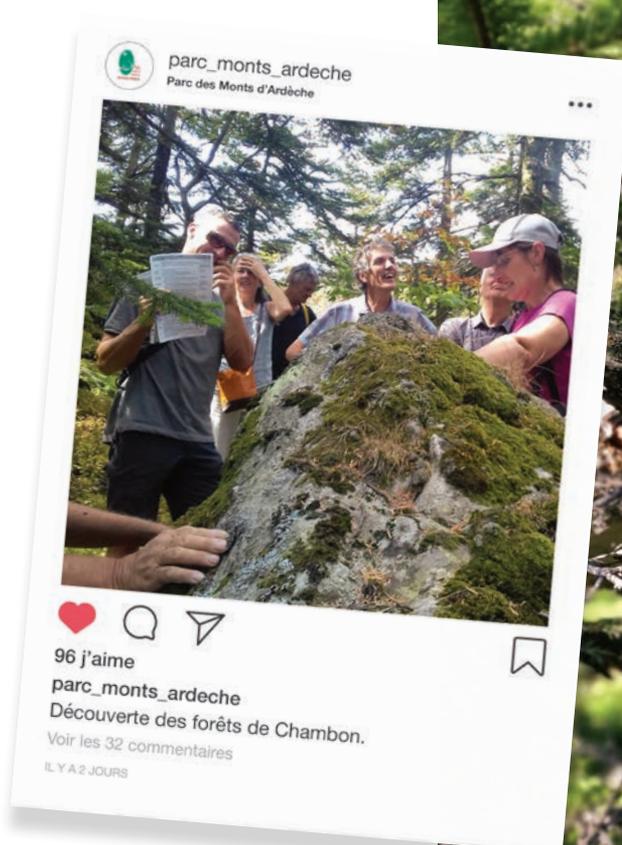


Départ du rallye gourmand.



Les forêts du Parc, une destination automnale !

Lors de la Journée collective « Valeurs Parc », une vingtaine de professionnels du tourisme (hébergeurs et accompagnateurs de moyenne montagne) se sont retrouvés au cœur de la Réserve biologique intégrale des Chambons. Ils ont randonnée dans la superbe hêtraie sapinière et découvert le capital nature qui les entoure grâce aux interventions des experts de l'ONF et du Parc.



Bois mort dans la forêt des Chambons.



Un été à la maison du Parc

De juin à septembre, la Maison du Parc s'ouvre au public. En famille, entre amis, le temps d'une rando autour du volcan de Jaujac ou d'une baignade dans le Lignon... le public était nombreux à faire halte dans les jardins récemment aménagés et tout en fleurs! L'exposition «Agents secrets de la nature, les pollinisateurs des Monts d'Ardèche» a beaucoup plu. Elle sera reconduite en 2021.



De haut en bas et de gauche à droite : au cœur du jardin de la Maison du Parc ; le verger conservatoire ; exposition « Les agents secrets de la nature » ; exposition des photos d'Éric Tourneret « Des hommes et des abeilles, du monde entier aux Monts d'Ardèche ».

RUBRIKAPARC

Biotrésors en danger

Le dérèglement climatique est une des principales causes de l'érosion de la biodiversité dans le monde. Certains biotrésors du Parc des Monts d'Ardèche peuvent être concernés, notamment les espèces de montagne et de rivières. Afin de surveiller ce phénomène, le Parc réalise des suivis sur certaines de ces espèces.

SÉNEÇON LEUCOPHYLLE

ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS

LYCOPODE

APOLLON



Saurez-vous les reconnaître ?

Réponse : A – Apollon ; B – Lycopode ; C – Séneçon leucophylle ; D – Écrevisse à pieds blancs.

À lire

L'Ardèche et ses fabriques à soie



Après Les Maîtres du fil et Vallées Moulinières, Yves Morel revient avec un ouvrage très complet sur les moulinsages de l'Ardèche. En collaboration avec Michel Rissoan pour les photographies, Sylvette Béraud-Williams pour les incursions mémorielles et Flore Vigné pour faire état de la recherche sur l'avenir de ces sites industriels, l'ouvrage fait état de 40 ans de recherche sur l'histoire technique, économique et sociale des moulinsages.

Éditions La Calade, 44 €. Disponible en souscription jusqu'au 30 novembre, puis en librairie.

Les anciennes forêts d'Ardèche, quelle histoire ?



Suite à une étude commandée par le Parc sur les forêts anciennes, Septéditions publie un ouvrage sur l'histoire des forêts des Monts d'Ardèche. L'enquête de Michel Bartoli et Jean Michel Boissier a révélé des récits passionnants sur les processus naturels de formation des forêts mais surtout sur les interventions humaines. Ils nous apprennent notamment que le sapin est apparu il y a seulement 5 000 ans en migrant des Alpes, que les « grandes forêts domaniales » ont très tôt été malmenées, que nos forêts ont toujours été une ressource difficile à exploiter, même avec les moyens royaux de l'époque...

On imagine souvent nos forêts comme des espaces sauvages immuables, mais en réalité les forêts sont vivantes et évoluent en permanence. Cet ouvrage en raconte l'histoire et associe au récit des historiens le regard du photographe naturaliste Simon Bugnon ; le résultat est somptueux...

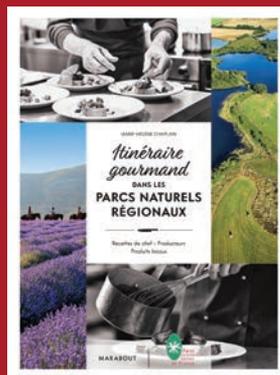
Septéditions, 24 €.

À découvrir

Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux Recettes de chef, producteurs et produits locaux

Découvrir des trésors gustatifs des Parcs naturels régionaux, révéler des produits savoureux, s'aventurer à les cuisiner avec les chefs qui s'en inspirent : telle est l'ambition de ce livre réalisé avec 49 Parcs naturels régionaux. Chaque Parc exprime la spécificité de son territoire, la relation d'un chef avec son environnement. Le livre présente aussi une sélection de producteurs et de produits, dont une grande partie bénéficie du label Valeurs Parc naturel régional. Pour les Monts d'Ardèche, c'est le chef de la Cerise sur l'agneau (Ardelaine – Saint Pierreville) qui ouvre son carnet de recettes.

Un livre qui saura trouver sa place auprès des amoureux de la gastronomie française, mais aussi auprès des non-initiés tant il invite au voyage et la découverte des territoires.



Les éditions Marabout, 240 pages, 22 €.

📷 Suivez le Parc !

Retrouvez l'actualité du Parc et découvrez les photos des Monts d'Ardèche réalisées par les chargés de mission sur le compte Instagram : [parc_monts_ardèche](https://www.instagram.com/parc_monts_ardèche)



Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Directrice de la publication et de la rédaction : Dominique Allix
Rédaction : équipe du Parc
Secrétariat de rédaction : Vanessa Nicod
Conception, création et réalisation graphique : BureauNota
Crédits photos : N. Klee, F. Figuière, D. Cocatre, M. Lutz, E. Jacquiau-Chamska, G. Chevalier, N. Dupieux, M. Coste, R. Delanez, M.A. Magalhaes, S. Debellut, LPO.
Couverture : Nicolas Klee
Impression : Fombon - ISSN : 1953 - 1370



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
50 allée Marie Sauzet
07380 JAUJAC
Tél : 04.75.36.38.60
www.pnrma.fr